

Les habitants des Hauts-de-France perdent 16 à 19 mois d'espérance de vie à cause de la pollution de l'air.







Conseil

Je ne brûle pas mes déchets verts. Interdite, cette pratique pollue énormément.





Source : OMS (Organisation Mondiale de la Santé)



Conseil

Je ne brûle pas mes déchets verts : j'opte pour une solution alternative (broyage, compostage, déchetterie, ...).











Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de poussières que 14 000 km parcourus en voiture.









Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets verts (tonte de pelouse, feuilles mortes, épluchures, ...) à l'air libre.

Source : Circulaire du 18 novembre 2011 du Ministère de l'Ecologie

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre...



...émet...

1 à 35 fois plus d'Oxydes d'azote (NOx)

10 à 440 fois plus de dioxines et furanes

7 à 700 fois plus de monoxyde de carbone (CO)

90 à 700 fois plus de particules fines (PM10)

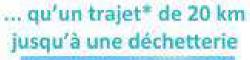
11 à 1050 fois plus de Composés Organiques Volatils (COV)

7 à 1350 fois plus de benzène

400 à 3250 fois plus de Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)



* La notion de véhicule plus ou moins polluant dépend de 2 paromètres : l'âge du véhicule (récent, ancien) et du carburant (diesel, essence)



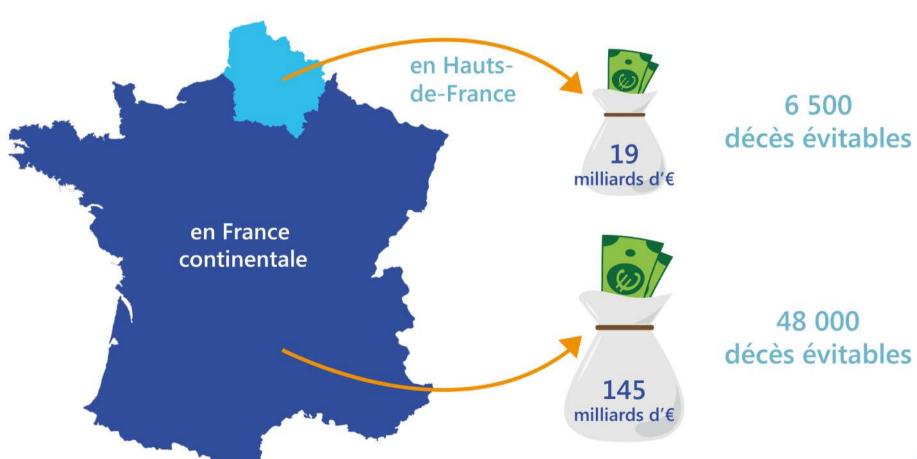


*Véhicule le moins polluant

© Atmo Auvergne-Rhône-Alpes V2016-2



Le poids des particules fines



Source : Santé Publique France





